



Paris le 2 Mars 2016

La loi El Komri doit être abandonnée

Les patrons en rêvaient, le Gouvernement réalise ses fantasmes, avec le projet de loi présenté par la ministre du travail Myriam El Khomri. Totalement sous influence du grand patronat et de l'Union européenne le gouvernement Hollande-Valls, accélère sa logique libérale en allant toujours plus loin dans la destruction des conquêtes sociales.

Ce projet constitue :

→ Une grave remise en cause des droits des salarié-e-s,

→ Une véritable déclaration de guerre au monde du travail en même temps qu'un terrible retour en arrière. Plafonnements des indemnités à 15 mois de salaires pour les travailleurs licenciés, temps d'astreinte décomptés du temps de repos, possibilité de faire travailler les apprenti-e-s 10 heures par jour et 40 heures par semaine et les salarié-e-s 60 heures hebdomadaire (sans possibilité de refus), moindre majoration des heures supplémentaires, disparition des jours accordés en cas de décès d'un proche...

→ Une destruction du code du travail au seul profit du patronat qui applaudit d'ailleurs cette réforme.

Ce projet du gouvernement serait une rupture dans la hiérarchie des normes en prévoyant la possibilité d'accords d'entreprises contournant les organisations syndicales et qui prévaudraient sur la loi. Les salarié-e-s ne seraient, pour ainsi dire, plus protégé-e-s.

Après les 41 milliards du pacte de responsabilité distribués aux grandes entreprises, financés par une baisse dramatique des dépenses publiques, et sans aucun effet sur l'emploi, après la loi Macron facilitant le travail du dimanche, instituant des transports pour riches et pauvres, après l'état d'urgence et la déchéance de nationalité, la coupe est pleine : trop c'est trop !

Toutefois nous ne découvrons pas la lune, ce projet s'inscrit dans le cadre de la stratégie de Lisbonne déjà édicté au travers du Livre Vert : "Moderniser le droit du travail pour relever les défis du XXI^e siècle" en 2006 ou, le concept de « flexi-sécurité », sous couvert d'une modernisation du contrat de travail proposait de faciliter les licenciements et de développer les contrats précaires.

Face à ces attaques commanditées depuis longtemps la riposte politique et syndicale doit s'organiser.

République&Socialisme appelle à une large mobilisation sociale et politique pour obtenir aujourd'hui le retrait de ce projet dangereux !

Contact presse : Jean-Pierre Fourré [0633879842](tel:0633879842)

Contact : webmaster@republiqueetsocialisme.fr

www.facebook.com/republique.socialisme

<https://twitter.com/RepetSoc>